

## BAREME DES HONORAIRES ANGERS - NANTES - CHOLET

Mise en vigueur: 16/09/2025

### HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES (A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR)

En cas de délégation de mandat, la rémunération reste celle de l'agence détentrice du mandat principal.  
Taux de TVA en vigueur de 20,00%.

#### PRESTATIONS

#### TRANSACTIONS LOCAUX HABITATION ET TERRAINS A BATIR :

	TTC
Prix Net Vendeur jusqu'à 50 000 €	9%
Prix Net Vendeur de 50 001 € à 100 000 €	8%
Prix Net Vendeur de 100 001 € à 200 000 €	7%
Prix Net Vendeur de 200 001 € à 300 000 €	6%
Au dessus de 300 000 €	5.5%

Avec un montant minimum de 3500€ TTC

#### IMMOBILIER D'ENTREPRISE:

	HT
Prix Net Vendeur de 0 € à 40 000€ HT	10%
Prix Net Vendeur de 40 001 € à 80 000€ HT	8%
Prix Net Vendeur de 80 001 € à 152 000 € HT	7%
Prix Net Vendeur de 152 001 € à 305 000 € HT	6%
Au dessus de 305 000 €	5%

Avec un montant minimum de 3500€ HT

#### TRANSACTIONS FONDS DE COMMERCE - DROIT AU BAIL- PAS DE PORTE

	HT
Prix Net Vendeur de 0 € à 100 000 € HT	10%
Prix Net Vendeur de 100 001 € à 200 000 € HT	9%
Prix Net Vendeur de 200 001 € à 400 000 € HT	8%
Prix Net Vendeur de 400 001 € à 1 000 000 € HT	7%
Prix Net Vendeur de 1 000 001 € à 2 000 000 € HT	6%
Au dessus de 2 000 000 € HT	5%

Pour le DROIT AU BAIL / DROIT D'ENTREE : Avec un minimum forfaitaire de 5 000 €

Pour les FONDS DE COMMERCE : Avec un minimum forfaitaire de 6 000 €

#### VENTE DE PARTS SOCIALES DE SOCIETE A PREPONDERANCE IMMOBILIERE

Le barème s'applique sur la valeur du bien immobilier

### HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS ET GESTION

#### LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)

##### A LA CHARGE DU LOCATAIRE

8,00% TTC du loyer annuel hors charges dans la limite de :

- 3,00€ TTC/m<sup>2</sup> pour les honoraires d'état des lieux
- 8,00€ TTC/m<sup>2</sup> pour les honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail

Rédaction d'un avenant au contrat de location : 150€ TTC

##### A LA CHARGE DU BAILLEUR

Recherche de locataire : 8,00% TTC du loyer annuel hors charges.

Gestion courante : 7% HT des sommes encaissées + TVA en vigueur

GLI : 2,6 % TTC des sommes encaissées

Suivi de travaux importants dépassant le cadre de l'entretien courant : forfait horaire de 80,00€ TTC.

**NB : les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire**

#### LOCAUX PROFESSIONNELS (Honoraires à la charge du locataire)

	HT
Location bail précaire	30% du loyer annuel HT
Location bail dérogatoire (35mois)	
Location bail professionnel	25% du loyer annuel HT
Location bail commercial (3-6-9)	

Avec un montant minimum de 750€ HT

Rédaction d'un bail (sans entremise)

sur devis

### AVIS DE VALEUR - IMMOBILIER D'ENTREPRISE

	HT
Avis de valeur	750€ HT + TVA en vigueur